

Document

Votre argent ne vous appartient plus ! Une situation excessivement grave

(<http://liesidotorg.wordpress.com>)

29 octobre 2011

Plusieurs lecteurs viennent de nous confirmer des faits extraordinaires qui se sont déroulés ces dix derniers jours.

Vous savez tous que le retrait par carte bancaire a été limité cet été. C'est ainsi que certains clients qui pouvaient retirer jusqu'à 2700 euros par semaine au DAB (distributeur automatique de banque) avec une carte haut de gamme sont désormais limités à la moitié !

De même, pour les utilisateurs de cartes classiques, la majorité des retraits a été divisée par deux ! On pouvait encore comprendre...

Cependant **ces dix derniers jours**, plusieurs lecteurs nous racontent leur mésaventure. Voici deux cas qui sont arrivés à plusieurs personnes.

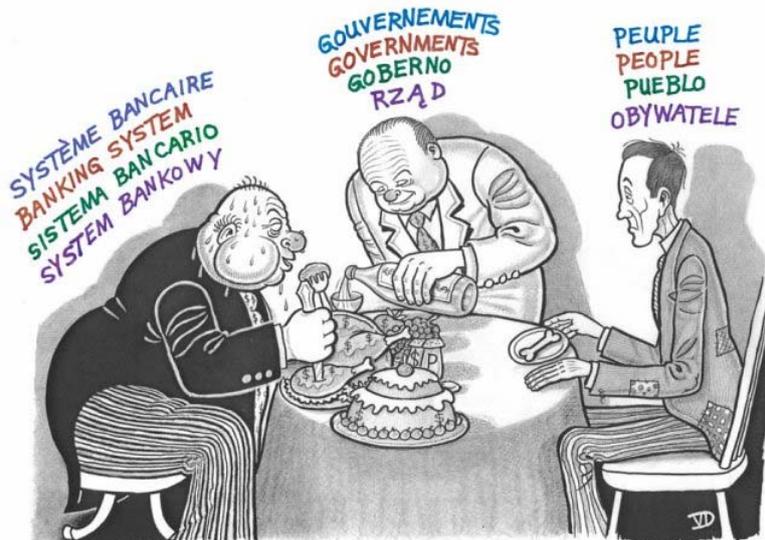
Le premier a voulu retirer 30 000 euros en espèce dans une grande banque française cotée. On lui a fait comprendre qu'il n'était plus possible de retirer cet argent !

Il a souhaité retirer 10 000 euros et le discours a été le même. « *Nous avons des ordres et nous n'avons pas la possibilité de vous donner une telle somme en espèces.* »

« **Nous pouvons vous proposer un chèque de banque ou un virement, si vous souhaitez...** »

Pris de panique, le client a ouvert cinq comptes bancaires dans la même banque avec cinq cartes bancaires haut de gamme. Il pourra ainsi retirer son argent aux DAB en faisant cinq retraits par semaine. (Soit environ 1300 euros par semaine et par compte).

Il lui faudra donc plusieurs semaines pour récupérer SON argent.



Le second client a réussi à retirer 20 000 euros il y a dix jours environ dans une banque différente, cotée également. **Pour chacun de ses retraits, il a du préciser à la banque la raison de ses retraits !**

Le client amateur d'art a précisé que c'était pour participer à des enchères.

Bien sûr, il nous a confié que c'était par crainte que son organisme financier fasse faillite dans les prochains mois.

Et oui nous explique t-il, parfaitement au courant de la situation: <<le fond de garantie est trop petit pour garantir une faillite bancaire. Il était de 2 milliards il y a quelques mois. La garantie théorique étant de 100 000 euros par compte. Ce fond peut garantir 20 000 comptes environ. Ma banque a plus de 4 millions de comptes bancaires en France>>.

Sauf erreur de notre part, Nicolas Sarkozy n'a même pas parlé de ce fond lors de son discours et il est hors de question de nationaliser.

Ouf Super Mario arrive ! Sa console de jeu spéciale cash illimité pourrait prochainement indiquer « Same Player Shoot Again » puis « Game Over ».

Vous avez gagné une baguette d'une valorisation de 100 euros ! Insert one Napoleon !

Bref, pour revenir à notre lecteur, il reçoit un coup de fil de l'agence qui lui demande les factures de ses dépenses pour expliquer la raison de ses retraits !!!

Le client, fortement déçu, a eu l'impression de braquer la banque.

C'est bientôt la banque qui appellera l'ensemble de ses clients pour leurs dire « Rendez-nous l'argent, laissez-le sur votre compte, vous êtes cerné ! Cet argent est la propriété de la banque ».

Décidément c'est le monde à l'envers, même d'autres lecteurs qui avaient des FCPI n'ont pas réussi à revendre leurs parts au bout de trois semaines.

C'est clair, votre argent ne vous appartient plus !